

Département de la Charente-Maritime
Commune de Saint-Martin de Juillers

PLAN
LOCAL
D'URBANISME

4C2 - PLAN DES SERVITUDES
D'UTILITÉ PUBLIQUE (1/5000)

★

AC1 : Servitudes de protection des monuments historiques inscrits

→→

I4 : Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques

PT2 : Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles, des centres d'émission et de réception exploités par l'Etat

.....

EL7 : Servitude d'alignement le long de la RD 221 pendant la traversée du bourg

PLU	Prescrit	Arrêté	Approuvé
Elaboration	20/01/2006	22/03/2010	

Le Maire
Thierry Tricard

Source: Direction Générale des Impôts © - Cadastre. Droits réservés, 2008, RTE/EDF, France Telecom, SDAP17
Réalisation: Syndicat Mixte du Pays des Vals de Saintonge